

Accise—Loi

pas tout le monde qui est d'accord pour accepter cette augmentation. Peut-être que mon collègue de Duvernay (M. Della Noce) est-il prêt à l'accepter, mais pas les autres. Il y a quelques députés qui ont le courage de se lever, comme ils l'ont fait l'autre jour à la Chambre, et dire: Non, on va se battre contre cette augmentation et donc on va encore peut-être retarder ce plan d'action. Mais un jour, le gouvernement va être obligé de dire toute la vérité sur ce dossier-là et quelle est son intention de faire parce qu'il ne peut pas continuer à administrer le pays sans savoir où on s'en va.

Monsieur le président, en revenant à ce projet de loi C-14, ce sont des augmentations d'impôt partout. Cela va faire mal à des consommateurs, cela va faire mal à des entreprises et ce sont des taxes qu'on voit, que l'on débat ici à la Chambre. Combien de choses, monsieur le Président, qu'on n'a pas eu l'occasion de débattre encore ou qu'on s'est fait passer sans s'en apercevoir. Prenons un exemple, et vous êtes avocat, vous devez très bien connaître cela, il en coûtait 200 \$ pour faire une incorporation fédérale, aujourd'hui il en coûte 500 \$. C'est affreux, effrayant, de 200 \$ à 500 \$, 300 \$ d'augmentation pour s'incorporer. Et qui s'incorpore? Ce n'est pas la grosse compagnie à qui cela va faire mal. Seulement en honoraires professionnels cela coûte dix fois cela. Mais la petite entreprise, celle-là qui, aujourd'hui, au lieu de prendre des bénéfices en s'incorporant... vous savez très bien que la loi fiscale permet des bénéfices aux petites entreprises incorporées, un taux réduit d'impôt et tant d'autres choses. Aujourd'hui, on augmente de 300 \$ ce coût-là. C'est une taxe cachée et on n'en parle pas dans le projet de loi C-14, mais qui est quand même là, qui était annoncée dans le Budget.

Même, monsieur le Président, l'augmentation du coût d'un timbre, c'est une taxe cachée parce que si on fait un calcul rapide, une petite entreprise, 2c. de plus pour chaque lettre, va dépenser à peu près de 1 000 \$ à 1 500 \$ par année. Prenons le dossier de l'assurance-responsabilité. Qu'est-ce qu'il fait? Mon collègue de Duvernay devrait le savoir très bien, tous les garages, tous les garagistes à Montréal ont des problèmes, ils ne peuvent pas avoir d'assurance-responsabilité, même en payant une fortune. J'ai eu un cas: 7 000 \$ de police d'assurance-responsabilité; deux ans avant, il en payait 1 000 \$. Bien oui, si vous êtes au gouvernement, c'est le problème de l'Opposition, vous laissez les compagnies d'assurance faire ce qu'elles veulent. Est-ce qu'il y a moyen à un certain moment, est-ce qu'on va avoir une politique d'assurance canadienne? On va laisser les gens de Londres, de New York nous dire quoi faire là-dedans. Il faut changer.

M. Della Noce: On va tout changer, les libéraux.

M. Gagliano: Tout changer, voilà, monsieur le Président...

M. Vincent: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le vice-président: L'honorable secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Vincent) invoque le Règlement.

M. Vincent: Monsieur le Président, écoutez, on étudie un projet de loi qui parle de taxe de vente fédérale et mon honorable collègue parle des primes d'assurance. Je pense qu'il faudrait revenir à ce dont on parle qui est la taxe de vente fédérale. S'il n'a rien de spécial à nous dire à ce sujet-là, eh bien, monsieur le Président, qu'il laisse la parole à un autre.

M. le vice-président: Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Vincent) a partiellement raison. Je permets à l'honorable député de Saint-Léonard—Anjou (M. Gagliano) de peut-être prendre un autre exemple. Par contre, je ne pourrais pas lui permettre de faire un discours complètement sur ces choses-là. Je sais bien que le député de Saint-Léonard—Anjou le comprend. Alors il peut continuer.

M. Gagliano: Monsieur le Président, j'utilisais l'assurance et les postes comme exemples. Ce sont quand même des taxes, c'est-à-dire, je donnais comme exemple que c'est la petite entreprise qui se trouve à absorber toutes ces taxes qu'on augmente ici, des taxes de vente en plus de toutes les autres charges permises et licences qu'on augmente à coups de centaines et de milliers de dollars. A la fin de l'année, comment pourra-t-on réussir à survivre? C'est là-dessus, monsieur le Président, que je voulais donner un exemple afin que les Canadiens puissent comprendre l'impact de cette augmentation de taxes.

• (1730)

Monsieur le Président, j'aimerais aussi faire connaître à la Chambre qu'en novembre 1985 la société Angus Reid a fait un sondage sur l'entrepreneuriat au Canada. A ce moment-là, dans ce sondage publié en février 1986, soit le mois du Budget, les Canadiens étaient d'accord, ils étaient prêts à se lancer en affaires, à prendre le risque, à travailler de longues heures, même à se déplacer dans d'autres régions, ils sont prêts à prendre des chances pour devenir de bons entrepreneurs. Mais il y avait deux choses dans ce sondage qui démontraient une certaine crainte: c'était justement des taxes plus élevées et le manque de fonds de pension pour la petite entreprise.

Justement, avant que mon collègue ne rétorque eu égard à ce que je dis et qu'il ne se lève encore pour faire perdre du temps aux honorables députés qui sont ici, je dirai que c'est justement dans le but de faire le lien dans cette enquête, à savoir que les petits entrepreneurs, la petite entreprise, les Canadiens, ne veulent pas se lancer en affaires à cause de taxes trop élevées et vous, encore une fois, vous continuez à chaque budget d'augmenter les taxes.

Monsieur le Président, je vais citer des chiffres, mais peut-être que mon honorable collègue pourrait apprendre quelque chose.

Voici: Déclaration économique de 1984 et Budget de mai 1985. Si nous considérons la désindexation de 3 p. 100 d'impôt, cela a coûté aux Canadiens une somme de 570 millions de dollars, c'est-à-dire 5 p. 100, 10 p. 100 de surtaxe, pour une somme de 550 millions de dollars et l'élimination du dégrèvement de 1973, pour une somme de 490 millions de dollars. Et nous avons toute une liste, monsieur le Président, pour dire, comme je l'avais dit tantôt, qu'en 1986-1987, les Canadiens vont payer 5 milliards de dollars d'impôts en plus. C'est ça la réalité.

Une voix: Ils vont économiser 7 milliards!

M. Gagliano: ... Oui, comment? Mon collègue me dit qu'ils vont économiser 7 milliards de dollars, monsieur le Président.

Monsieur le Président, ce n'est pas fini car si le ministre des Finances... parce qu'il vient de nous dire qu'il n'y a pas d'autres mesures et que nous allons attendre le prochain budget et que dans ce prochain budget le ministre des Finances va